



COLLECTIF LIBERTAIRE MARIUS JACOB

10 janvier 2012

DECLARATION

Le Collectif Libertaire Marius Jacob de Périgueux apporte son total soutien aux habitantEs de la maison située 23 boulevard Bertran de Born à Périgueux. DéclaréEs occupantEs illégales/illégaux, victimes de calomnies et de qualificatifs injurieux, notre solidarité leur est entièrement acquise.

Dans ce monde, les « réussites » annoncées et valorisées par les politiciens, leurs zéloteurs et leurs nombreux complices médiatiques ne sont pour nous que des échecs retentissants concernant les droits des êtres vivants, la paix et l'égalité entre les humains, le respect des milieux de vie et tant d'autres domaines.

Celles et ceux qui, courageuses/courageux, pousséEs par la nécessité mais aussi par leurs aspirations à une autre société, prennent leur vie en main et, dans le cas présent, ont occupé, pour se loger et développer des activités sociales, des locaux vides voués à la dégradation progressive et probablement destinés prochainement à être livrés à la spéculation immobilière, celles-là et ceux-là méritent respect, encouragements et approbation.

La propriété privée est née et s'est développée sur les bases de l'extorsion, de la prédation, du pillage, du meurtre, du viol, de la duperie... En quoi serait-elle respectable, en tant que telle, et, particulièrement, lorsqu'elle est en contradiction avec la survie des pauvres.

Les compagnes et compagnons habitant le logement précédemment désigné ont mis en actes la parole de Jacob, devant le tribunal prétendant le juger - « le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend » - que revendique, en toute modestie, le Collectif Libertaire Marius Jacob.